Mézém@g

www.mezeriat.fr

- 40e Fête des Vieux Métiers
- Le regroupement intercommunal
- Construction de la station roseaux

Mézériat
Un accueil Nature

Déc. 2015

La Fête des Vieux Métiers

C'est le 29 mai 1965 que paraît au Journal Officiel la création du Syndicat d'Initiative de Mézériat. La déclaration auprès de la préfecture de l'Ain a été effectuée le 20 mai avec pour but : « tendre à améliorer d'une manière générale la prospérité et la notoriété de la commune et ses environs ».

Sous l'impulsion du maire Jacques RONGIER, attaché à créer une animation autour de la « vie d'antan », la première fête des vieux métiers voit le jour en 1976. Des personnages en costumes bressans se promènent au milieu des visiteurs et des exposants et reconstituent une scène d'époque au « musée » de la salle des fêtes. Le premier « défilé 1900 » est organisé en 1985, mais c'est en 1989 que la parade comme on la connaît aujourd'hui fait son apparition, avec pour thème « Si Mézériat m'était conté (depuis l'âge de pierre) ».

Ginette GIVORD et André PAUGET sont les précurseurs de cette manifestation. Très vite, Jeannine PUGEAT, Berthe CHIFFLOT et Andrée MERLE leur emboîtent le pas et vont faire de cette parade l'emblème de la fête.

En 2015, Mézériat a fêté la 40ème fête des vieux métiers et le 31ème défilé.

Déjà en 1911, la « cavalcade » divertissait les Mézériatis

Gustine CHARVET, marchande des quatre saisons

Musée (1982)

1986

1993

Edito

Dramatique

130 morts, plusieurs centaines de blessés dont certains très graves et des familles dans le malheur. Des victimes sont parties pour l'éternité, des personnes blessées le resteront pour certaines à vie et les familles vivront cela dans leur cœur infiniment.

50 communes ont enterré leurs morts. 19 pays ont été concernés par ces tragiques événements. Mézériat a réagi et nous nous sommes retrouvés une nouvelle fois tous ensemble, le lundi 16 novembre, pour nous recueillir et penser à tous ces hommes et femmes disparus ou meurtris.

Nos pensées vont aux proches des victimes. Que la solidarité, l'amour et la foi en l'avenir restent les meilleures armes pour combattre l'inexplicable.

La réorganisation territoriale

De nombreux débats et diverses rencontres avec les présidents des communautés de communes voisines ont été nécessaires pour se déterminer sur la prochaine fusion des communautés de communes. La nouvelle loi nous impose de nous regrouper pour atteindre une population de 15 000 habitants. Le Préfet préconise de nous rapprocher de la communauté de communes de Pont-de-Veyle en précisant dans son document de synthèse que nous devrons nous accoler à terme avec l'agglomération mâconnaise !

Nous sommes des habitants de l'Ain, appartenant à la région Rhône-Alpes-Auvergne et nos déplacements se portent très majoritairement sur Bourg-en-Bresse.

Forts des arguments des uns et des autres, du peu de latitude accordée par le Préfet et de l'assurance de certains responsables que jamais ô grand jamais nous ne serions intégrés à la Saône-et-Loire et donc à la région Bourgogne, le conseil municipal a décidé de donner un avis favorable à la proposition du Préfet. Nous nous retrouverons ainsi le 1er janvier 2017 à l'image du nouveau canton mais sans la commune de Saint-Laurent-sur-Saône qui est déjà dans la structure de Mâcon. Tiens, tiens !

Faisons confiance à nos responsables et commençons à travailler dans le cadre de cette nouvelle entité de 18 communes regroupant 21 400 habitants.

Dans le ciel de Mézériat

Il y a des événements dans la vie d'un village qu'il est difficile de prévoir.

Notre clocher a des problèmes de mérule, un subtil champignon qui s'attaque à nos poutres en chêne. Depuis 1905, année de la séparation du clergé et de l'état, les collectivités doivent s'occuper de l'entretien des édifices religieux. A la suite d'un contrôle de notre église, il a été mis en évidence que notre clocher devait rapidement revoir sa structure au risque de chutes de tuiles. Nous avons essuyé deux belles tornades cet été sans conséquence particulière mais le constat est bien réel et le clocher est affaibli. Il faut donc mettre ce dossier en priorité, avant de travailler sur d'autres projets.

Dure année 2015 que nous avons vécue, je vous souhaite une année 2016 meilleure. Rapprochez-vous les uns des autres, échangez beaucoup. Aimez-vous, nous vivons une époque difficile.

Etienne ROBIN

Dans ce numéro

40e Fête des .....Couverture
Vieux Métiers .....2e de couverture
Edito .....Page 1
Vie communale .....Pages 2 à 5
Zoom sur la municipalité .....Page 6
Travaux .....Pages 7 à 9
Accessibilité .....Page 10
Sécurité .....Page 11
Vie associative .....Page 12
Vie scolaire .....Page 13
Bienvenue à .....Pages 14 et 15
Environnement.....Page 16
Etat-civil .....Page 17
Solidarité mézériatie
.....4e de couverture
Supplément détachable : calendrier des manifestations 2016

Si vous avez des suggestions ou des remarques, vous pouvez les adresser à la commission communication, par écrit ou par mail à la mairie.

Directeur de la publication : Etienne ROBIN

Rédacteur en chef : Leslie VOLATIER

Comité de rédaction : Laetitia BERTRAND, Florence GAMBY, Josiane MUZY, Martine VOLLAND

Photocomposition-Impression : COMIMPRESS

Crédit photographique : la commission communication, les élus, les associations de Mézériat, les professeurs des écoles, Lucette RICHARD, Olivier FRIZOT.

Toute reproduction d'article, de photo ou dessin, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la municipalité.

Une nouvelle collaboratrice à la mairie

Patricia BERNOLLIN a remplacé Pauline PACCOUD, partie pour un temps-plein à la mairie de Saint-Laurent-sur-Saône.

Patricia a suivi une formation de 4 années dans le cadre d'un diplôme en « communication graphique ». Durant une vingtaine d'années, elle a exercé le métier d'infographiste dans 3 imprimeries de Saône-et-Loire, allant de la création de la simple carte de visite jusqu'au livre d'art en passant par la réalisation de maquettes pour les journaux.

Ayant décidé de réduire la distance entre son domicile et son lieu de travail, Patricia a répondu à l'offre d'emploi de la commune. Disponible, sachant gérer les situations les plus diverses et Mézériatie de surcroît, elle a été sélectionnée parmi 9 candidates.

Pendant un mois, Patricia et Pauline ont travaillé en binôme afin que le transfert des compétences s'effectue de manière optimale.

Cette nouvelle collaboratrice est à votre disposition le lundi et le mercredi toute la journée ainsi que le vendredi après-midi, pour vous renseigner sur l'urbanisme, les réservations de salles, les demandes de cartes d'identité et pour toutes les formalités liées aux associations.

Accueil des nouveaux habitants

La commission animation, à l'initiative de Jean Pierre SAINT-SULPICE et de Jérôme CARAMELLE, a souhaité dynamiser l'arrivée des nouveaux Mézériatis.

Une première réception a eu lieu en juin 2015. Deux autres ont suivi en septembre et en décembre.

Auparavant cet accueil s'effectuait lors de la cérémonie des vœux mais les élus ont souhaité créer plus de lien avec les nouveaux habitants (environ 60 par an).

Ils sont conviés à un verre de l'amitié à la mairie. Une sacoche de bienvenue contenant toutes les informations utiles sur la commune leur est remise. A chaque fois, ces moments sont très appréciés. Les conversations vont bon train, il y a ceux qui viennent de loin, ceux qui viennent d'à côté et ceux qui reviennent dans le village après quelques années d'éloignement (on est tellement bien à Mézériat !).

Rencontre et convivialité résument ces sympathiques moments d'échange.

Remise de grade chez les pompiers

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2015, Romain BREVET, sergent-chef, a remis le grade de sapeur première classe à :

- **Christophe MILLESCAMPS**, entré dans la compagnie le 1er avril 2013. Il est apprécié pour ses talents de bricoleur, pour son implication continuelle mais aussi pour son côté boute-en-train hors intervention !
- **Frédéric MONIER**, sapeur discret et efficace. Il a été particulièrement salué pour son important travail dans les travaux de tronçonnage et d'élagage après le grand vent du 16 septembre. Il a rejoint la compagnie le 1er mai 2014 mais il en avait déjà fait partie de 2004 à 2009.

Le jour de célébration de la « Sainte Barbe » (sainte patronne des pompiers), **Boris BRUN** a également reçu ce grade. Pleinement intégré dans le groupe pour son enthousiasme et sa convivialité, il se démarque par sa grande rigueur dans les interventions.

Nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

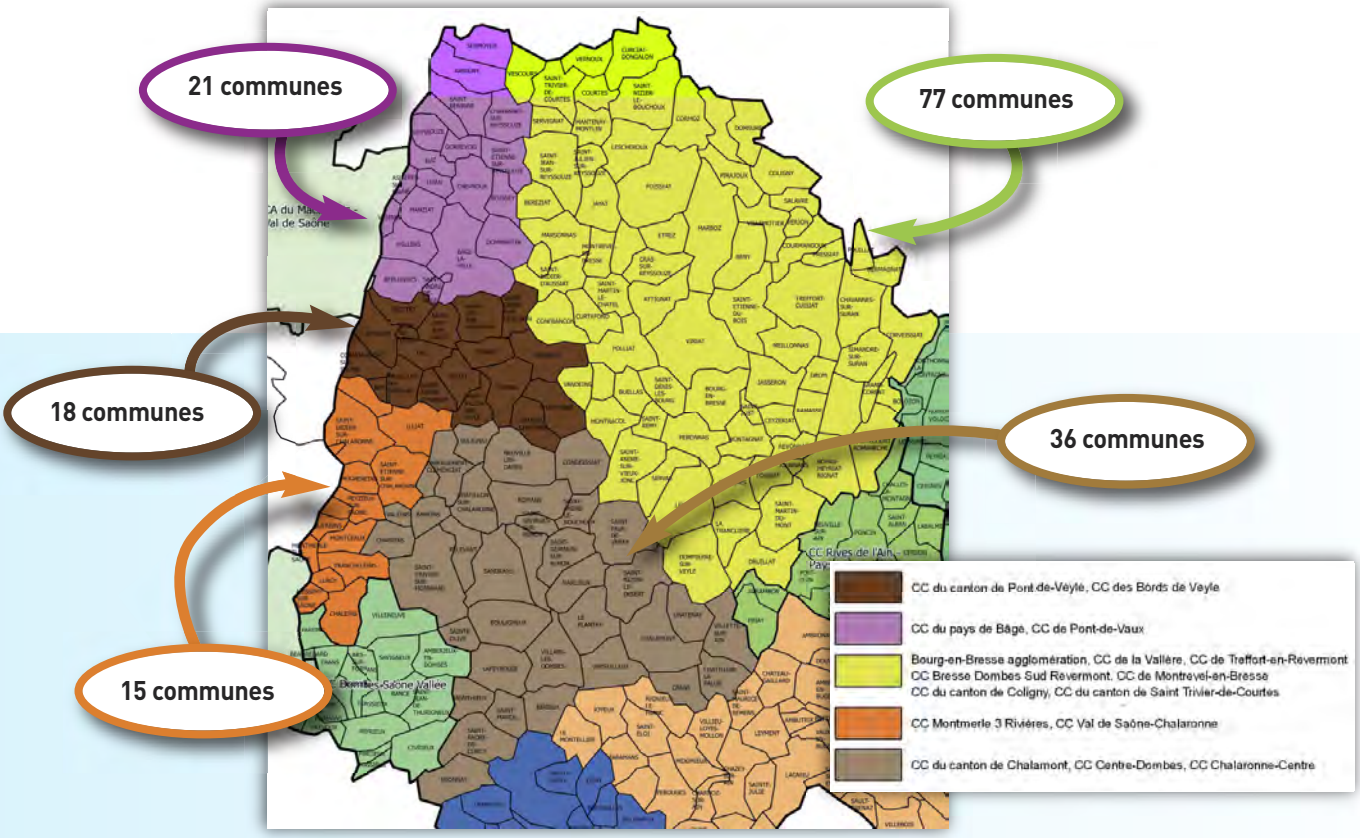

Le préfet a présenté, le 12 octobre dernier, à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, le projet du nouveau schéma intercommunal.

Ce projet est conforme aux dispositions de la loi "NOTRe" du 5 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale et au renforcement de l'intercommunalité.

Il respecte les orientations fixées par la loi, avec notamment :

- La constitution d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) à fiscalité propre regroupant au moins 15 000 habitants (sauf dérogations) ;
- La recherche de la cohérence territoriale autour des bassins de vie ;
- L'accroissement de la solidarité financière et territoriale.

Dans sa proposition, le Préfet regroupait notre Communauté de Communes avec celle de Pont-de-Veyle. La nouvelle communauté aurait donc le même découpage que le nouveau canton de Vonnas (à l'exception de Saint-Laurent-sur-Saône), ce qui semblait cohérent et elle serait constituée de 18 communes pour 22 000 habitants.

Cette présentation n'était qu'une étape dans un processus de concertation. Chaque commune concernée avait 2 mois pour débattre et émettre un avis.

Le conseil municipal de Mézeriat a reçu chaque président des communautés de communes limitrophes de la nôtre :

- Christophe GREFFET pour la communauté de communes de Pont-de-Veyle,
- Didier MUNERET pour celle de Chalaronne-Centre,
- Michel FONTAINE pour l'Agglo de Bourg-en-Bresse.

Après avoir écouté les atouts et les contraintes de chaque structure, les conseillers municipaux ont longuement échangé et débattu sur le sujet puis ont délibéré le 7 décembre.

Le conseil s'est déclaré favorable à un rapprochement avec la communauté de communes de Pont-de-Veyle par 14 voix "pour" et 4 voix "contre" (1 conseiller absent non représenté), les arguments majoritaires étant de rester à taille humaine et préserver la ruralité de nos communes.

Les élus de notre communauté de communes ont également voté, le 16 décembre, avec pour résultat 13 voix "pour" et 13 voix "contre".

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (C.D.C.I.) examinera les remarques de chaque collectivité et amendera ou non cette nouvelle carte selon le cas.

Le Préfet arrêtera définitivement la nouvelle carte avant le 31 mars 2016.

Comptons-nous !

Du 21 janvier au 20 février 2016 aura lieu le recensement de la population de Mézériat organisé par l'INSEE.

A Mézériat, commune de moins de 10 000 habitants, le recensement a lieu tous les 5 ans. Il est effectué par des agents recenseurs recrutés par la commune.

En arrivant à votre domicile, l'agent doit vous présenter sa carte et vous remettre un questionnaire. Pour remplir celui-ci, deux possibilités :

- se connecter et répondre par internet à l'aide d'un code personnel remis par l'agent ;
- répondre sur papier : dans ce cas, le recenseur repasse sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire.

La municipalité remercie par avance tous les Mézériatis de leur collaboration pour le bon déroulement de cette opération.

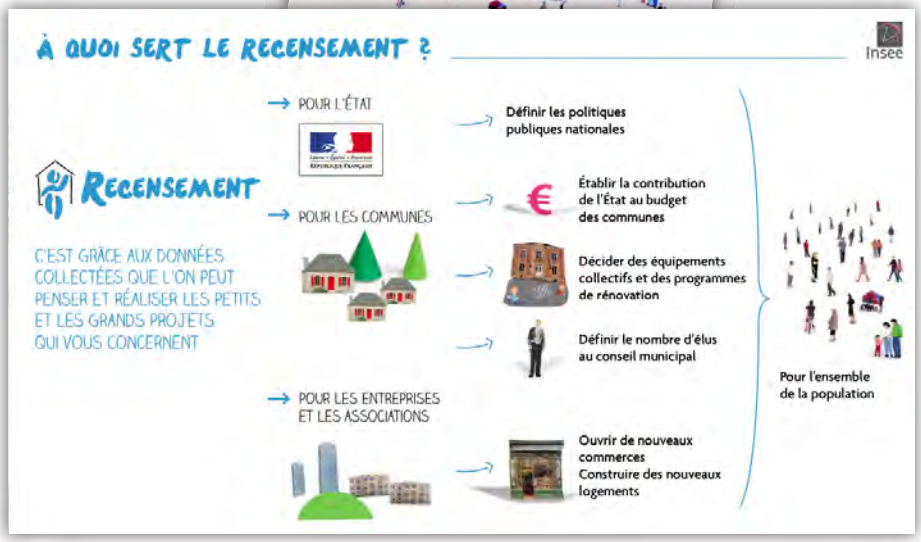

Elections Régionales

Les dimanches 6 et 13 décembre 2015, les Mézériatis se sont rendus aux urnes pour élire les Conseillers Régionaux.

Notre nouvelle Région s'est agrandie, devenant Auvergne-Rhône-Alpes, soit 12 départements (Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie, Haute-Savoie) plus la collectivité territoriale « Métropole de Lyon », et environ 7 700 000 habitants.

Ce sont 204 conseillers qui ont été élus pour 6 ans sur le principe de la parité et au scrutin proportionnel de liste. Au final, 3 listes sont représentées. Au premier tour, on en décomptait 9.

Dans notre localité, les résultats ont été les suivants :

	1er tour	2ème tour
Inscrits	1 499	
Votants	662 soit **44,16 %**	786 soit **52,43 %**
Bulletins blancs	21	7
Bulletins nuls	4	12
Suffrages exprimés	637	767
Front National/ Christophe BOUDOT	211 soit **33,12 %**	243 soit 31,68 %
Grand Rassemblement de la Droite et du Centre Laurent WAUQUIEZ	196 soit 30,77 %	299 soit **38,98 %**
Union des Socialistes, des Radicaux de Gauche, des Démocrates et des Ecologistes / Jean-Jack QUEYRANNE	150 soit 23,55 %	225 soit 29,34 %
Chacune des 6 autres listes a fait moins de 5 %		

On peut constater que la mobilisation a été plus forte au deuxième tour et que chaque liste a été renforcée par les voix de nouveaux électeurs par rapport au premier tour.

Les bulletins nuls sont surtout le fait d'électeurs qui ont mis la circulaire (profession de foi) de la liste choisie au lieu du bulletin destiné au vote dans leur enveloppe.

La nouvelle assemblée régionale compte donc 113 sièges pour la liste du vainqueur (union de la Droite), 57 pour les sortants (union de la Gauche) et 34 pour le Front National.

Nos éleveurs récompensés

Les traditionnelles Glorieuses de Bresse (du 15 au 20 décembre 2015) ont mis en valeur le travail des aviculteurs mézériatis.

Grâce à ses magnifiques pintades par lot de 3, Marinette ALBAN s'est vue décerner le Grand Prix d'Honneur et le Prix d'Honneur à Montrevel-en-Bresse, le Prix d'Honneur et le 1er Prix du Jury à Bourg-en-Bresse et à Pont-de-Vaux. De plus, Marinette a été honorée par le comité de Montrevel-en-Bresse qui lui a remis un challenge (coq sculpté) récompensant le plus ancien exposant à ce concours sans interruption. Il est vrai que notre Mézériatie est fidèle aux concours des Glorieuses depuis près de 50 ans !

Thierry DESMARIS présentait des chapons, des poulardes et des poulets roulés. Il a été primé à Bourg-en-Bresse et à Pont-de-Vaux où il a également reçu le Chapon d'Or attribué par le comité après dégustation.

Décorations de Noël

La municipalité remercie cette année encore tous les acteurs de la réussite décorative du centre bourg pour les fêtes de fin d'année :

- les villageois bénévoles pour la fabrication et la mise en place de nombreux petits sapins de bois et de suspensions colorées et brillantes ;
- les agents communaux qui ont positionné les illuminations des platanes, du sapin central et les traversées de rues ;
- l'Union des Métiers de Mézériat pour sa participation d'un montant de 428 € à l'achat de guirlandes grâce aux bénéfices de la soirée costumée de février.

Merci à Josette LADRE, Bernard MARIN, Dominique CHEVRY, Alain MAITRE, Georges FOURNIER, René CHEVRY, mais aussi à Guy LADRE et Laurent WEBER qui ont passé beaucoup de temps à réaliser les décors.

Parenthèse enchantée aux Curtallins

Chaque période de fête, Brigitte et Maurice AJOUX illuminent leur maison. Des heures de travail en amont sont nécessaires pour installer les guirlandes, suspensions et différents décors. Pères Noël, bonhommes de neige, rennes, ours, écureuils, champignons se côtoient en harmonie. Chaque visiteur est invité à pénétrer dans ce monde féerique et merveilleux et à déposer un petit mot sur le livre d'or en guise de remerciements. Parmi les commentaires, celui récurrent des enfants «Merci, c'est trop beau ! » résume tout.

Les multiples tâches de la « Commission Travaux »

Président de la Commission : Etienne ROBIN ;

Vice-Président : Georges BREVET, 1er adjoint délégué aux travaux et à la gestion des agents techniques ;

Membres : Hervé CLERC, Alain DEGLETAGNE, Joël MONIER, Josiane MUZY, Jean-Pierre SAINT-SUPICE, Jean-Pierre RABUEL, Leslie VOLATIER, Martine VOLLAND.

C'est la commission la plus visible de tout le Conseil Municipal. Elle se réunit en séance tous les mois et demi environ mais son action est concrète et quotidienne.

Elle étudie et met en œuvre tous les travaux qui peuvent toucher la commune :

- réparations, entretien et mise aux normes des bâtiments communaux (mairie, écoles, caserne des pompiers, salles des fêtes, maison des associations, locaux du tennis et du foot, église et chapelle,...),
- réfections, aménagements et signalétique de la voirie,
- maitrise d'ouvrage des travaux des syndicats d'électricité, des eaux, des télécommunications et de l'assainissement collectif, ...

Le 1er adjoint liste et définit régulièrement toutes les tâches qui reviennent à la commune. Les membres de la commission discutent chaque point et apportent leurs compétences, leurs remarques ou leurs idées pour solutionner les problématiques.

Il est ensuite décidé si les travaux peuvent être accomplis par les agents communaux ou si des entreprises doivent être contactées. Dans ce deuxième cas, l'adjoint demande l'établissement de devis avant la décision finale.

Pour les petits travaux de moins de 25 000 €, un seul artisan peut être directement sollicité. Pour les travaux dont l'enveloppe dépasse cette somme, une consultation est obligatoire. La commission demande en général trois devis, compare et retient le « mieux-disant ». Une procédure d'appel d'offre peut être engagée pour des chantiers très conséquents.

L'adjoint missionne ensuite les entreprises qui seront réglées par mandat administratif de la trésorerie municipale.

Les membres de la commission, souvent par groupe de 2 ou 3, sont « sur le pont » plusieurs fois par semaine, entre les visites sur site pour déterminer les travaux à prévoir, les rendez-vous avec les prestataires ou partenaires des projets en cours ou futurs, les réunions de chantier (pour la station d'épuration, la Route de Polliat,...), puis le suivi des interventions des entreprises et enfin la vérification de la conformité de l'ouvrage par rapport aux objectifs et aux devis, etc. ; c'est ainsi que les habitants peuvent croiser les conseillers le long des routes avec leurs gilets jaunes et la « roulette » !

Dans le cadre de la réalisation de travaux très divers, la commune peut bénéficier de subventions versées par le Département, la Préfecture, la Région, l'Etat, le S.I.E.A. (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de e-communication de l'Ain), l'Agence de l'eau, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles),...

Elle doit en faire la demande, dossier étayé à l'appui, à certains moments de l'année (par exemple au 31 mars pour la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, au 15 juin pour le Conseil Départemental, au 15 septembre pour l'assainissement). La réponse intervient quelques mois après instruction des dossiers. La collectivité ne peut commencer les travaux qu'après accord préalable donné par les financeurs.

Etre membre de la commission travaux, c'est un peu comme à Fort Boyard ! On peut se retrouver à explorer des canalisations d'eaux usées avec leurs désagréments ou en haut du clocher de l'église pour un audit de la charpente avant de plancher sur l'aménagement d'un massif à végétaliser pour ensuite éplucher des devis souvent très techniques qui serviront pour aller à la pêche aux subventions...

Route de Polliat, la suite

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs (électricité, télécommunication, éclairage public, et fourreau pour la fibre optique) ont débuté en novembre Montée des Cèdres puis Route de Polliat.

Côté aménagement routier et piéton, c'est le cabinet Axis-Conseil qui a été retenu pour la maîtrise d'œuvre. Didier MUNERET, notre interlocuteur, a proposé des esquisses suite à une étude topographique. Après confrontation des problématiques, réflexion et échange avec la commission en charge du dossier, il a élaboré des plans techniques. Tout l'enjeu a résidé dans des choix pertinents permettant de concilier la sécurité des piétons, la limitation de la vitesse automobile, les réglementations (accessibilité et prescriptions du Conseil Départemental) et bien sûr le coût des travaux. L'installation des nouveaux équipements routiers (écluses, plateau, chemins piétonniers) aura lieu au printemps 2016.

La commune remercie tous les riverains pour leur patience vis-à-vis des désagréments occasionnés.

De nouveaux habitats

En juin 2015, côté sud de la Route de Polliat, le bailleur social Logidia a livré 12 logements au lotissement de la Sablière, avec la création d'une nouvelle voie : l'allée des Bambous.

En 2016, c'est Ain Habitat qui proposera 8 nouveaux logements au lotissement des Pensées, situé à l'angle de la Route des Dalles et de la Rue des Nallins.

Les travaux de l'immeuble Badelles 1, vide depuis juillet 2014, ont finalement débuté en novembre avec le chantier de désamiantage qui prendra plusieurs mois, puis suivra la démolition en 2016.

Le projet de reconstruction de Dynacité comprend 12 logements sociaux pour des familles et un nouveau foyer-logement destiné aux personnes âgées autonomes. Celui-ci viendra en remplacement de la Résidence des Frachets dont les locaux sont à présent peu adaptés et vieillissants. Les 21 appartements prévus devraient être disponibles pour 2019. Patience donc !

A noter que le restaurant « le Sot-l'y-laisse », connu autrefois sous le nom « les As du volant », situé au hameau des Pigots, ne sera plus... Le propriétaire n'ayant pas trouvé successeur aux derniers gérants, c'est la Semcoda qui a racheté le bâtiment pour aménager 4 appartements.

La Sablière

Les pensées

Immeuble Badelles 1

L'info travaux en quelques chiffres

Aménagement du chemin doux (cheminement piéton) de la Route de Chaveyriat.

Montant des travaux réalisés : 24 539,00 € HT (GUILLERMIN TP). La commune remercie la Région qui a subventionné ces travaux à hauteur de 5 140 €.

Création de cheminements doux Rue des Nallins et Route de Vaudrenand.

Montant des travaux réalisés : 355 530,73 € HT (groupe d'entreprises FAMY EUROVIA). De même, la Région a versé une subvention de 38 145,00 €.

Nouvelle station roseaux

Creusage des bassins

Le chantier de la station d'épuration a débuté en octobre. Il se divise en deux parties :

- **la création de deux bassins à roseaux** sur la zone des Curtallins,
- **la réalisation de canalisations et postes de refoulement** pour renvoyer les effluents arrivant du village vers la nouvelle installation.

Grâce au beau temps de cet automne, les entreprises ont été efficaces et la création des bassins qui traiteront nos eaux usées s'achève. Le fonctionnement sera assuré par deux « étages de filtration » en série garnis de matériaux filtrants (sable et gravier) sur lesquels se fixent les bactéries épuratrices. Le principe est le suivant : les eaux usées brutes arrivent à la station et rejoignent le premier « filtre planté de roseaux » (premier bassin), après que les déchets grossiers indésirables (lingettes !!!) aient été séparés mécaniquement. Dans le bassin, les micro-organismes épurent les effluents, les boues sont minéralisées et déshydratées, les matières en suspension sont filtrées à 90%. Les eaux épurées sont ensuite dirigées vers le deuxième « filtre planté de roseaux » pour traitement et finition avant le rejet au fossé naturel.

La plantation de roseaux devrait avoir lieu au printemps 2016 et la station sera opérationnelle pour l'été.

Parallèlement, de nouvelles canalisations ont été mises en place Route de Vonnas et des travaux ont commencé Route de Chaveyriat pour raccorder l'ancien réseau à la nouvelle station. La circulation est alternée, patience donc encore sur cette zone...

Vous pouvez suivre les différents travaux sur le site internet de la commune.

La municipalité organisera une action porte-ouverte pour permettre aux Mézériatis de découvrir cet équipement.

Essai d'étanchéité des filtres

Pose de drains en fond de bassin

Remplissage en matériaux filtrants

Rampes d'alimentation, aspect fini avant plantation des roseaux

Du nouveau à « Bayard »

A l'automne 2015, la commune a investi dans un nouveau service au cimetière.

En effet, l'espace cinéraire, déjà muni d'un columbarium, lieu de recueillement collectif, a été complété par l'aménagement d'une allée de cavurnes funéraires (6 pour l'instant).

Il s'agit de petits caveaux « individuels » destinés à recueillir jusqu'à 4 urnes. Refermés par une dalle de béton, ils peuvent être recouverts d'une pierre tombale et permettent aux familles de disposer d'un lieu de recueillement privé et personnalisable.

L'allée a été réalisée par le personnel technique qui a effectué un travail soigné tandis que l'entreprise spécialisée LAFAY a posé les cavurnes.

Les tarifs des concessions (caveaux, cavurnes, cases du columbarium et jardin du souvenir) ont été réactualisés et sont disponibles sur le site de la commune et au secrétariat.

Patrimoine - Réfection des toitures de l'église

La municipalité projetait de rénover les façades du clocher et de l'abside mais avant d'entreprendre ce chantier, elle a sollicité le bureau d'études FRIZOT CONCEPT pour un audit de la toiture. Il en résulte que l'ensemble de la couverture du clocher est défectueux. Les tuiles ne sont plus maintenues correctement et les glissements sont nombreux. De plus, la défectuosité des tuiles a entraîné des infiltrations d'eau responsables de la putréfaction de poutres porteuses.

Cependant, le reste de la charpente de l'église est globalement sain.

Dans l'attente d'importants travaux, la mairie a décrété un périmètre de sécurité autour du clocher.

Le Conseil Municipal recherche des moyens de financement pour ces réparations. Les dossiers de subvention sont en cours de constitution. Les Mézériatis seront associés à ce projet grâce à une souscription destinée à réunir des fonds.

L'accessibilité pour tous

Un peu de vocabulaire

Accessibilité : caractère de quelque chose, d'un lieu qui est accessible (l'accessibilité d'un bus, d'un immeuble).

Handicap : la loi du 11 février 2005 pour «l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» fixe le principe d'une accessibilité généralisée, intégrant tous les handicaps, qu'ils soient d'ordre physique, visuel, auditif ou mental. Tous les domaines de la vie sont concernés : vie citoyenne, déplacements, logement, scolarisation, emploi et formation, culture, loisirs, santé, etc. Elle concerne les personnes handicapées, les personnes à mobilité réduite, y compris de manière temporaire.

Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) : ensemble des personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer, de manière provisoire ou permanente : personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels, en fauteuil roulant, handicapées des membres, utilisant des béquilles à la suite d'un accident, personnes de petite taille, personnes âgées, femmes enceintes, personnes avec enfants (y compris en poussette) ou celles transportant des bagages ou des colis, ...

Etablissement Recevant du Public (E.R.P.) et Installations Ouvertes au Public (I.O.P.) : les commerces, la mairie, les écoles, etc., et la place du village, les jardins publics, les cheminements piétonniers, les trottoirs...

Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) : calendrier des travaux d'accessibilité déposé auprès des services de la Préfecture fin septembre 2015, détaillant les chantiers de mises aux normes qui seront réalisés au cours des 3 à 6 ans à venir, selon les cas.

La loi et ses évolutions

La loi de 2005 accordait un délai de 10 ans aux acteurs économiques et collectivités pour se conformer. Mais «du fait du retard accumulé», l'échéance du 1er janvier 2015 ne pouvait pas être tenue. Une ordonnance du 26 septembre 2014 (ratifiée le 5 août 2015 !!!) a imposé un délai de douze mois pour rédiger l'Ad'AP et assoupli les normes.

Comment Mézériat répond à ses obligations en matière d'accessibilité

Notre commune s'inscrit dans une démarche de mise en conformité de ses bâtiments et espaces ouverts au public et a pour cela, depuis plusieurs années déjà, investi dans des installations favorisant les déplacements et l'accès aux principaux édifices publics.

Par exemple, la réalisation de cheminements doux est une démarche systématique pour relier le bourg à la périphérie.

Fin 2014, la municipalité a modifié le club-house du tennis en conséquence : création d'une terrasse avec l'ouverture d'une porte-fenêtre, mise en conformité intérieure du local. La qualité de l'éclairage a été renforcée.

En 2015, l'équipe a travaillé, avec l'aide du Cabinet PERNICI, architecte, à la préparation et la planification des prochains chantiers de mise aux normes, dans le cadre de la rédaction de l'Ad'AP.

Grâce aux actions déjà menées, les travaux de mise aux normes porteront essentiellement sur des améliorations de l'existant. Quelques exemples :

- équiper les escaliers de mains-courantes, poser des bandes podotactiles et matérialiser les nez-de-marches, ...
- placer des alarmes sonores et visuelles dans les toilettes, l'ascenseur de la mairie, ...
- améliorer l'éclairage et la signalétique des différents espaces ouverts au public, ...

Certains de nos bâtiments présentent des difficultés de mise en conformité du fait de leur emplacement (la chapelle de Montfalcon) ou de leur configuration actuelle (l'école élémentaire, la salle des fêtes) : ces dossiers feront l'objet de demandes de dérogation totale ou partielle.

Il est évident que la municipalité va tout faire pour optimiser l'investissement dans des travaux qui amélioreront les conditions de travail ou de fonctionnement d'un E. R. P. ou d'un I. O. P. tout en répondant à la norme exigée.

Les commissions Affaires Scolaires et Cadre de Vie travaillent activement sur différents projets qui résoudront les problèmes d'accessibilité des écoles ou de la place du village (par exemple), tout en apportant aux Mézériatis des perspectives pour l'avenir avec un groupe scolaire fonctionnel ou un cœur de village restructuré et attractif.

Brioches de l'ADAPEI

Merci aux 16 bénévoles qui ont répondu présent et sillonné la commune pour l'opération brioches de cette association. Grâce aux généreux donateurs, la somme de 1369,81 € a été reversée, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de vie des handicapés.

Pensons à nos enfants, sécurisons nos arrêts de bus...

Depuis la rentrée scolaire de septembre, les arrêts de bus qui présentaient le plus grand risque pour nos écoliers et collégiens ont été matérialisés par des panneaux.

La Tuilerie, Vaudrenand, Montleyssard-les Dalles et Bayard sont concernés. Aux Roussets, cette signalisation de position est complétée par un panneau de danger situé à environ 150 m de cet arrêt en complément de la limitation de vitesse à 70 km/h.

Nous invitons tous les automobilistes à faire preuve d'une prudence accrue, afin de faciliter la montée et la descente des enfants et leur assurer la plus grande sécurité.

Les enfants et même les adolescents (collégien ou lycéen) n'ont pas la même notion du danger que les adultes et leur champ de vision est plus réduit. Nous devons donc, nous les adultes, compenser leurs faiblesses par une vigilance encore plus soutenue.

Vigilance contre les cambriolages

La commune a étoffé son réseau de vigilance avec d'autres habitants bénévoles et motivés qui viennent renforcer nos 3 citoyens-référents actuels.

Dorénavant, si vous détectez des actes, des personnes ou des véhicules suspects dans votre quartier, vous pouvez aussi joindre :

POUR LE SECTEUR OUEST

Gilles LECHELLE au 06 78 43 73 18

Guylaine BOUCHY au 06 70 72 26 04

Lilian FOURNET au 06 50 22 22 27

Christiane PEINET au 04 74 30 20 37

POUR LE SECTEUR SUD

Jean-Pierre RABUEL 06 76 40 09 46

Maurice et Brigitte AJOUX
au 06 33 18 69 00

Maryse ISSALY au 06 60 70 30 81

POUR LE SECTEUR EST

Bernard DESMARIS au 06 48 71 01 26

Sébastien CARBON au 06 73 07 74 86

Claude CARBON au 04 74 30 28 82

La soirée des champions

Le 6 novembre dernier a eu lieu la 8ème édition qui a récompensé l'élite des associations sportives de Mézériat.
39 trophées ont été remis.

Tennis de table :
L'équipe 1.
En simple : Sacha PAYAN, Matthieu MOREL, Antoine GOURDON, Alban POCHON, Océane BERGER, Margaux MILLERET.
En double : Hugo & Léa LEBOUTILLY, Alban POCHON & Margaux MILLERET, Margaux MILLERET & Léa LEBOUTILLY, Alban POCHON & Enzo GUILLEMAUD, Matthieu MOREL & Antoine GOURDON.
Twirling :
L'équipe « cadettes ».
En duo : Mylène FROMONT & Céline PITRE.
Boule lyonnaise : Gwenaëlle DOS SANTOS , Aurélie GEOFFRAY, Loane JANIN.
Football : l'équipe U15.
Tennis :
L'équipe « senior masculine ».
En individuel : Elsa THEVENEAU, Gwenaëlle DOS SANTOS, Marion CHEVRY.

Judo : Louison BARAQUE, Elodie GIRAUD, Pierre-Arthur PICARD, Léa MANDRIN.
Tir à l'arc : Mélina QUELIN, James SOMBARDIER, Lucas LAROCHE, Alexandre NALLET, Chantal PELLETIER, Xavier GOMES, Sébastien DUVERMY, Eric MOREL.

Des démonstrations de l'Eveil Twirling et de deux élèves du Diam's Club ont rythmé cette soirée. Ces prestations ont été fort appréciées de l'ensemble des participants.

La Banda s'exporte...

Créée il y a une dizaine d'années sous l'impulsion du chef Philippe BROYER, la Banda regroupe aujourd'hui 26 musiciens issus de l'Harmonie et venant de Mézériat ou de communes voisines. Avec un répertoire de 35 morceaux, elle invite les passants à partager un moment festif avec sa musique de rue entraînante. Elle participe régulièrement aux manifestations locales (commémorations, vogue, fête des vieux métiers,...) et commence à se faire connaître dans le département (féria de Marboz, fête de la musique à Trévoux, marché de Noël à Pérouges,...). En juillet 2015, la Banda Mas Bonita s'est aussi produite à la fête votive de Générac, dans le Gard, avec d'autres formations musicales. Apéritifs-concert, aubade au village, animation aux arènes pour une course camarguaise, ce fut un weekend inédit qui restera un souvenir impérissable pour tous ces musiciens !

Football

Le 16 décembre, grâce à Michèle PERNOT (agence ERA Immobilier de Bourg-en-Bresse), nos jeunes footballeurs ont fièrement représenté leur club. En effet, les 8 à 11 ans du Football Club des Bords de Veyle sont entrés sur le terrain du stade Marcel VERCHERE en compagnie des joueurs de Marseille et d'un arbitre, en vue du match contre l'équipe bressane dans le cadre de la Coupe de la Ligue. Un bon souvenir pour nos 12 sportifs !

Les observations du bulletin sur le premier trimestre scolaire

69 enfants aux Marmousets et 129 à la Passerelle

A l'école maternelle :

- Marine PASSOT a rejoint l'équipe d'ATSEM à la rentrée de septembre en remplacement de Valérie COLAS.
- La classe de Christine SCHMITTER, directrice et enseignante en petite section, a été repeinte.

A l'école élémentaire :

- **Trois nouveaux enseignants :** Marie-Ange COLL pour la décharge de direction du C.M.1 ainsi que Pauline PELISSIER et Jean-Bernard BOURILLON pour les remplacements des congés parentaux de Mmes KAA et DE MAUROY respectivement enseignantes des classes de C.E.1 et C.M.2.
- **En septembre,** les enfants de C.M.1 ont passé dix jours au centre « La Côte Bleue » de Sausset-les-Pins pour la traditionnelle classe de mer. Découvrez le récit de leur séjour habilement raconté par leur enseignant Thierry AUBIN sur le blog http://cmezeriat.eklablog.com
- **Côté travaux,** le sol du préau servant également à l'accueil périscolaire a été repeint.

A la cantine :

- 137 enfants mangent régulièrement
- La semaine du goût est toujours une période importante pour Hervé CLEMENT, notre Chef de cantine. Il la prépare en collaboration avec le Sou des écoles.

En 2014, le chef avait fait découvrir aux élèves la Chine, le Mexique, l'Italie et la Guadeloupe au travers de ses mets.

Du 12 au 16 octobre 2015, le goût rimait avec couleurs. A chaque jour sa couleur (le vert, le rouge, l'orange et le jaune), de la boisson apéritive jusqu'au dessert sans oublier la serviette assortie. Oseille, cumin, piment, poivron et safran, telles ont été les différentes saveurs que nos enfants ont dégustées. Si les petits gastronomes ont apprécié en majorité, certains ont refusé de faire le pas de la découverte...

Objectif des prochains mois : leur faire déguster la soupe à l'oignon accompagnée de ses petits croutons.

Notre Chef apprécie quand les plats reviennent vides et lorsque les enfants réclament du « rab » !

Bienvenue...

... à Charlène MARION,

qui a repris le **salon de coiffure** de Jacqueline TIERSOT (J'imagine Coiffure) fin juillet 2015.

Elle a fait son apprentissage à Anse et a réussi son Brevet Professionnel en 2008.

Mariée, 27 ans et maman de Zoë et Enzo, elle habite à Perrex et s'est constitué une clientèle en coiffure à domicile ces 4 dernières années.

Charmée par Mézériat, elle est ravie d'y installer son activité professionnelle.

Secondée par une apprentie, Manon, elle vous fera une coupe, une couleur, un chignon, etc., les mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 18h30, le mercredi de 9h00 à 17h00 et le samedi de 8h00 à 15h00.

Le salon accueille hommes, femmes et enfants, avec et sans rendez-vous.

C'Coiffé
216 Grande Rue
Tél. 04 74 25 20 30

... à Valentine TOULLEC

qui ouvre un **cabinet de pédicure-podologue** en ce début d'année.

A 24 ans et titulaire de son Diplôme d'Etat depuis 2014 après 3 ans d'études à Lille, cette Dijonnaise d'origine a choisi d'exercer en milieu rural, « dans un beau petit village avec un choix en commerces où l'on trouve tout ».

A l'occasion de son installation dans le local communal occupé précédemment par le F.C.B.V., la façade du bâtiment a été rénovée et affiche désormais un joli rouge brique.

Valentine
TOULLEC
100 rue de la Gare
Tél. 04 74 23 29 84

... à Lilian MOREL,

... **gérant de l'E.A.R.L. « La Volaille Rit »**.

Elevé au grain dans une famille d'aviculteurs, technico-commercial dans une entreprise de nutrition animale... spécialisée en volailles, Lilian avait finalement repris en 2005 l'activité de son père, Daniel MOREL.

Soucieux de maitriser la qualité de l'abattage jusqu'à l'assiette, il fait le grand saut à 44 ans, poussé par ses parents, et investit dans la construction d'un bâtiment dédié à la préparation pour la vente aux particuliers. Ainsi, en 2015, il créé son E.A.R.L. avec l'agrément pour la vente directe de pintades (2 fois par an, au printemps et à l'automne), de poulets (toute l'année) et de dindes et chapons (en fin d'année). La production de Lilian MOREL bénéficie du label Rouge « Volailles Fermières de l'Ain ». Il propose ses « gallinettes » entières ou découpées, toutes prêtes à enfourner (ou à congeler).

Ayant toujours eu « une âme de paysan », il apprécie aujourd'hui la satisfaction de ses clients face au travail accompli avec l'aide de sa compagne Sandrine.

La Volaille Rit
924 Route de Polliat
Uniquement sur commande
(retrait de préférence le weekend)
Par téléphone et texto au 07 88 17 41 72
Par mail à lilian.morel289@orange.fr

… à Hugo VARUTTI,

artisan dans le bâtiment.

Doté d'un B.T.S. génie mécanique, Hugo VARUTTI a confirmé sa formation en côtoyant diverses entreprises du secteur, dont Big Mat de Mézériat, pendant 5 années. A 33 ans, il a décidé de sauter le pas et de se mettre à son compte. Homme indépendant dans son travail, il sait presque tout faire pour construire ou rénover une maison : maçonnerie, charpente, carrelage et placo-plâtre. Il laisse à d'autres professionnels le soin de compléter sa prestation en plomberie et en électricité. Pour cela, il collabore avec les artisans de proximité pour constituer une équipe performante.

Hugo VARUTTI
400 chemin des Genevons
Tél. 06 72 61 03 02

…sur le marché

Rachel ROZIER, avec son fourgon « Pignon Sur Roue », nous accueille avec le sourire le vendredi matin. Elle répare toutes marques et tous styles de vélos. On laisse sa bicyclette en début de marché et on la récupère à la fin, ou mieux encore elle la dépose à notre domicile. Elle conseille, renseigne et vend les pièces détachées pour ceux qui préfèrent restaurer eux-mêmes. Ce commerce de proximité très utile permet aussi l'achat d'accessoires (sacoches, éclairage, sonnette, porte-bébé…), mais aussi les équipements vestimentaires liés à ce sport, sans oublier la vente de vélos neufs et d'occasion, ainsi que les vélos électriques.

Rachel ROZIER habite Saint-Didier-d'Aussiat. Après une expérience dans l'organisation du transport (aérien et routier) pendant 7 ans, elle devient formatrice en anglais (Minischools sur Mézériat), et enfin elle suit 2 ans de préparation de « réparatrice vélo de façon itinérante » sur Grenoble. Elle obtient un C.Q.P. (Certificat de Qualification Professionnelle), ce qui lui permet de débuter son activité le 1er février 2015.

Rassemblement MATRA

Une collection rutilante

Le club MATRA BMR est constitué de passionnés de toute la France (et même d'en dehors de nos frontières) et l'un d'eux est un Mézériati. Ainsi Georges PELLETIER a organisé en 2015 leur weekend d'assemblée générale dans notre région de Bresse.

Ce sont 26 voitures et 45 « matraciens » qui ont animé la place du village le samedi 17 octobre. Les amateurs, les curieux et les nostalgiques ont pu admirer les Matra Baghera, Matra Murena, Matra Rancho et Matra 530 de différentes couleurs et datant des années 1968 à 1984, alignées pour l'occasion devant la mairie.

NB : BMR signifie Baghera Murena Rancho et Boire Manger Rouler pour les intimes !

Attention : pollution de l'air !

L'air que l'on respire contient principalement de l'oxygène et de l'azote, mais il peut également contenir des substances dangereuses pour notre santé et pour la qualité de l'air.

Plusieurs grandes sources de pollution sont identifiées :

L'industrie — Les transports — Le chauffage — Les activités agricoles

Que peut-on faire pour limiter cette pollution ?

- Ne pas prendre sa voiture pour les petits trajets (surtout les très petits trajets !). La marche à pied ou le vélo ont un impact positif sur notre santé (si si ...).
- Il faut veiller à entretenir correctement notre chauffage : une fois par an, une révision des installations par un spécialiste s'impose.
  Le chauffage au bois permet de limiter le réchauffement climatique, mais lorsqu'il est mal pratiqué, il engendre l'émission de particules et autres composés toxiques dans l'air.
- Au jardin, on ne brûle pas ses déchets verts, ni ménagers ! Cette pratique a un impact direct sur la santé des personnes exposées. Elle est interdite au niveau régional, elle contribue de façon importante à la dégradation de la qualité de l'air et de plus est souvent à l'origine de troubles du voisinage.
- A la maison, il est important d'aérer nos pièces une dizaine de minutes par jour afin d'évacuer la pollution causée par nos équipements, nos produits ménagers et les moisissures...

Un geste pour la planète : consommons « durable » !

Adopter un mode de consommation durable, c'est bon pour la planète et pour le porte-monnaie.

Fraise ou raisin d'Espagne, agneau de Nouvelle Zélande, bœuf d'Argentine, haricots du Kenya, certains de nos produits parcourent de grandes distances avant de finir dans nos assiettes, ce qui engendre une pollution importante.

- **J'achète, dans la mesure du possible, des produits locaux,** ce qui favorise l'activité économique sur place et des circuits d'acheminement plus courts et plus respectueux de l'environnement. La suppression d'intermédiaires permet dans beaucoup de cas de réduire les coûts pour le consommateur.
- **J'achète des fruits et des légumes de saison.** Ce qui évite de consommer des produits importés de pays souvent éloignés. En France nous avons une production de fruits et de légumes variée tout au long de l'année.

Modification des horaires de l'éclairage public

Moins de pollution lumineuse et des économies pour la collectivité

Depuis un an, la commune a expérimenté l'extinction de l'éclairage public chaque nuit de 23h30 à 5h30 Route de Vaudrenant et dans tous les lotissements bordant cette rue. Cette nouvelle organisation a donné satisfaction et la municipalité a décidé d'appliquer les mêmes horaires pour tous les quartiers, à l'exception du centre du village et des axes principaux qui resteront éclairés.
En éteignant nos lampes inutiles quand nous dormons, nous rendons service à la planète et ensemble nous contribuons aux économies d'énergie, donc à la réduction des dépenses de la collectivité. Et les noctambules pourront redécouvrir la beauté d'un ciel étoilé et sa nébuleuse !

Etat civil

Arrêté et enregistré auprès du secrétariat de Mairie au 22/12/2015

Naissances

Le 20/12/2014 à Viriat, **Liam Georges Jean-Yves**
Fils de Fabrice Alain PIPIER et Aurélie FARGEOT

Le 11/01/2015 à Viriat, **Andréa Jeanne Olivia**
Fille de Jérôme CARAMELLE et Charline FAILLANT

Le 31/01/2015 à Viriat, **Isaac**
Fils de Julien CHICHPORTICH et Mélanie GUEHO

Le 10/02/2015 à Viriat, **Juliette Danielle**
Fille de Frédéric STEIBEL et Angélique VAVRILLE

Le 10/02/2015 à Viriat, **Noémie Bernadette**
Fille de Frédéric STEIBEL et Angélique VAVRILLE

Le 10/02/2015 à Viriat, **Luce Olivia Ingrid**
Fille de Christopher MORENO et Claudina LOBOS

Le 19/02/2015 à Viriat, **Maxime Gabriel**
Fils de Matthieu VOTTA et Marion GAUTHERON

Le 02/03/2015 à Viriat, **Lucien Henri**
Fils de Denis PIRAT et Aurélie GRAND

Le 06/04/2015 à Viriat, **Elise**
Fille de Sylvain DRUGUET et Anaïs RABIER

Le 19/04/2015 à Viriat, **Nolan Fabrice**
Fils de Yamina DJALAB

Le 01/05/2015 à Viriat, **Loïc**
Fils de Stéphane DESCOMBES et Lydie RABUEL

Le 07/05/2015 à Viriat, **Laïa**
Fille de Adeline ANTOINET

Le 21/05/2015 à Viriat, **Valentin André**
Fils de Sébastien GRILLON et Coralie CARRETTE

Le 28/05/2015 à Viriat, **Joyce**
Fille de Julien ALBAN et Alicia NEUVILLE

Le 04/06/2015 à Viriat, **Léandre**
Fils de Ismaël EL OUARIACHI et Sandra PREVEL

Le 30/06/2015 à Viriat, **Laura Juliette**
Fille de Guillaume MONTPEYROUX et Cindy GALLAND

Le 13/07/2015 à Viriat, **Ilyana**
Fille de Hakim OUAMALICH et Emilie JUILLARD

Le 08/09/2015 à Viriat, **Gabin**
Fils de Fabien BERTHET et Pauline MONIN

Le 21/09/2015 à Viriat, **Nina**
Fille de Giorgi GAVASHELI et Laura FORET

Le 02/10/2015 à Viriat, **Dany**
Fils de Kévin LECHAT et Séverine SANCHEZ

Le 05/11/2015 à Viriat, **Tom Jean**
Fils de William DO NASCIMENTO et Lucille RINGUET

Le 21/11/2015 à Viriat, **Pauline Jeanne**
Fille de Damien CHARTON et Audrey PERRIER

Le 25/11/2015 à Viriat, **Adam**
Fils de Youssef KHAIF et Fatima ELMANNAH

Mariages

Le 28/02/2015
Christophe BOUTEILLE et Giuliana DE PALMA
domiciliés à Mézériat

Le 11/04/2015
David VAYER et Céline LUCET
domiciliés à Mézériat

Le 16/05/2015
Petrus PAUWELS et Marie BONNET
domiciliés à Dolomieu (38)

Le 20/06/2015
Laurent CORNIER et Angélique STEIBEL
domiciliés à Mézériat

Le 27/06/2015
Jimmy CHENU et Emmanuelle MAITRE
domiciliés à Poisy (74)

Le 18/07/2015
Frédéric COHIN et Karine CHARRIER
domiciliés à Mézériat

Le 25/07/2015
Luc RAZUREL et Angélique PERRET
domiciliés à Mézériat

Le 01/08/2015
Charles LESNES et Marine LUGAND
domiciliés à Perrex

Le 22/08/2015
Stéphane VINCENT et Sylvie CHAMPEL
domiciliés à Mézériat

Le 24/10/2015
Jérôme CARAMELLE et Charline FAILLANT
domiciliés à Mézériat

Décès

Le 14/01/2015, **LAVAUD Michel Bernard** à Viriat, 56 ans

Le 04/02/2015, **EVIEUX Eliane, née CORSIN** à Viriat, 81 ans

Le 01/03/2015, **FROMENT Roger Benoit** à Bourg-en-Bresse, 88 ans

Le 20/03/2015, **BERTINI Jean-Philippe** à Lyon 8e, 52 ans

Le 08/07/2015, **RODARIE Bastien Charles** à Mézériat, 18 ans

Le 04/08/2015, **BLANFORT Marguerite, née PROST** à Mâcon, 85 ans

Le 07/08/2015, **CHEHWAN Charles** à Sainte-Foy-lès-Lyon, 49 ans

Le 17/08/2015, **LADYGA Miroslaw Bronislaw** à Viriat, 60 ans

Le 19/09/2015, **FOURNIER Marie, née POMATHIOS** à Châtillon-sur-Chalaronne, 93 ans

Le 24/09/2015, **MICHOUX Pierre Louis Yves Marius Jules** à Lavancia-Epercy (39), 58 ans

JE SUIS CHARLIE
JE SUIS CHARLIE
NOUS SOMMES PARIS